

Correspondance

Une lettre de Katia Joffo

*A la suite de la publication de l'article « Coach littéraire cherche manuscrits refusés » (Le Monde du 26 septembre), Katia Joffo nous a adressé la lettre suivante :*

« Le ton de cet article laisse à penser que mon activité professionnelle serait fantaisiste et qu'elle confinerait à l'escroquerie en laissant espérer de façon trompeuse et malhonnête à des auteurs la publication d'un ouvrage qui, jusqu'alors, leur aurait été refusée. Il s'agit là d'une contrevérité manifeste. Mon activité consiste à accompagner les auteurs dont le manuscrit a été refusé par certaines maisons d'édition

en les aidant à retravailler leurs textes grâce à des fiches de lecture rédigées par des "lecteurs" professionnels qui sont d'ailleurs, pour la plupart, les mêmes que ceux que font travailler les maisons d'édition et qui sont rémunérés par moi pour ce faire. Les résultats que j'obtiens sont satisfaisants puisque je parviens à faire éditer et publier une vingtaine d'ouvrages par an. Le fait que des maisons d'édition m'envoient les coordonnées de certaines personnes dont les manuscrits sont refusés par elles laisse à penser que mon travail n'est en rien une escroquerie et donne entière satisfaction.

De plus, il me semble indispensable de préciser que je ne me suis jamais servie de mon patronyme pour développer ma société et que je me fais fort de mettre mon expérience professionnelle, ainsi que mes connaissances dans le milieu de l'édition et de la régie littéraire pour des titres nationaux, au service des personnes qui me font confiance. Enfin, il me semble qu'il n'y a rien d'inélégant ou même de délictueux à faire payer le service que je propose, à des conditions tarifaires qui sont connues de mes clients et acceptées par eux dès le début de notre collaboration. » ■